



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Pyrénées-Orientales

**DRHE 1<sup>er</sup> degré  
Bureau 2016**

Affaire suivie par :

Sandrine BANACH

Tél : 04 68 67 61 40

Mél : [ce.dsden66drhe@ac-montpellier.fr](mailto:ce.dsden66drhe@ac-montpellier.fr)

45 avenue Jean Giraudoux  
66103 PERPIGNAN Cédex

Perpignan, le 15 juin 2021

Le directeur académique des services de l'Éducation  
nationale des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et messieurs  
Les professeurs des écoles stagiaires

**Objet : Prise en charge administrative et financière des professeurs des écoles stagiaires recrutés au titre des Pyrénées-Orientales.**

Vous venez d'être reçu au concours de professeurs des écoles.

**Liste des pièces à fournir EN DOUBLE EXEMPLAIRE pour la réunion du 18 juin 2021.**

- La photocopie du livret de famille complet (si vous avez des enfants)
- La photocopie de votre carte d'identité (recto/verso)
- RIB (au nom figurant sur la carte d'identité)
- La photocopie de votre carte vitale sur laquelle figure **votre** numéro de sécurité sociale
- Le certificat médical d'aptitude qui doit être délivré par un médecin agréé (il peut être fourni fin août)

J'attire votre attention sur la nécessité de fournir ces pièces, dans les délais indiqués, à défaut le versement de votre traitement de septembre sera reporté au mois suivant.

Pour le Directeur Académique  
Par ordre

Le Chef de Service

E. RACT